

**COMITÉ RÉGIONAL DE LA
MÉDITERRANÉE ORIENTALE**
Soixante-cinquième session
Khartoum (Soudan), 15-18 octobre 2018

Octobre 2018

RÉUNION PARALLÈLE

**LE FONDS MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA,
LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME**

Objectifs de la réunion

Les objectifs de la réunion sont les suivants :

- faire le point sur le cadre de collaboration stratégique entre l’OMS et le Fonds mondial et sur sa mise en œuvre dans la Région de la Méditerranée orientale ;
- échanger des informations, des mises à jour sur les politiques et les décisions fondamentales prises à l’occasion des réunions du Conseil du Fonds mondial qui se sont tenues en 2017-2018, et discuter des implications pour la Région ;
- faire le point sur la mise en œuvre du cycle de financement 2017-2019 et sur le nouveau plan relatif aux candidatures ;
- examiner les mesures fondamentales pour accélérer la mise en œuvre, en particulier sur les terrains d’opération difficiles, en collaboration avec les partenaires et les parties prenantes.

Contexte

Quinze pays de la Région reçoivent actuellement le soutien financier du Fonds mondial pour la lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, et dans les domaines du renforcement des systèmes de santé et de la santé génésique, ainsi que de la santé de la mère, du nouveau-né, de l’enfant et de l’adolescent. L’ensemble des fonds versés à ce jour dans la Région s’élève à près de 1,9 milliard de dollars des États Unis. La cible 3.3 des objectifs de développement durable (ODD) vise, à mettre fin d’ici à 2030, à l’épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et à combattre l’hépatite, les maladies transmises par l’eau et d’autres maladies transmissibles. La réalisation de cette cible nécessite un partenariat solide entre l’OMS, le Fonds mondial et tous les autres partenaires de santé, ainsi que des approches novatrices pour atteindre l’ensemble de la population et veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte.

Dans ce contexte, le Fonds mondial a lancé l’Initiative d’action pour le Moyen-Orient afin d’améliorer la réactivité face aux trois maladies durant les situations d’urgence en Jordanie, au Liban, en République arabe syrienne et au Yémen. L’initiative repose sur trois principes directeurs (flexibilité, partenariat et innovation) qui facilitent sa mise en œuvre sur les terrains d’opération difficiles. Un accord a été signé entre le Bureau régional de l’OMS pour la Méditerranée orientale et l’Organisation internationale pour les migrations (OIM) en vue de fournir une coordination et un appui technique aux pays dans la mise en œuvre des programmes de financement par des subventions pour la période 2017-2018. L’OMS en République arabe syrienne a signé un accord en tant que bénéficiaire secondaire et est actuellement le principal acteur de la mise en œuvre de la subvention. L’OMS au Liban a également signé un accord en tant que bénéficiaire secondaire. Le Bureau régional de l’OMS a fourni un appui technique et contribué à l’élaboration coordonnée d’une proposition pour une nouvelle subvention sur trois ans, qui concerne l’Iraq, la Jordanie, le Liban, la République arabe syrienne et le Yémen. La proposition repose sur les examens des trois programmes engagés dans ces pays. Une demande de financement pour la mise en œuvre de la nouvelle subvention a été présentée le 6 août 2018.

Au titre du cadre stratégique qui vise à renforcer la collaboration entre les deux organisations, des accords de coopération et de financement, prévoyant un montant estimé à USD 50 millions, ont été signés pour fournir un appui technique aux pays dans la lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, et pour réaliser des progrès significatifs sur la voie de la couverture sanitaire universelle. L'accord comprend notamment l'initiative stratégique 1.3 aux fins de systèmes résilients et pérennes pour la santé intitulée « Appui technique, collaboration Sud-Sud, examen collégial et apprentissage » (RSSH). Cette initiative prévoit l'organisation d'ateliers mondiaux multidisciplinaires qui mettent l'accent sur l'accès équitable à des services de santé de qualité, l'intégration des systèmes et des services et la préparation des pays à la transition en s'appuyant sur le Fonds mondial, l'innovation/les technologies et des stratégies de prestation de services. Un groupe de travail régional, qui rassemble les programmes techniques concernés, a été instauré par le Bureau régional pour coordonner la mise en œuvre du cadre stratégique dans la Région.

Défis à relever dans la Région

Malgré les avancées notables réalisées dans la lutte contre les trois maladies, des défis majeurs restent à relever et menacent les progrès accomplis au cours des 15 dernières années. L'insécurité et les bouleversements politiques constituent de réels problèmes qui entravent la mise en œuvre des accords de subvention du Fonds mondial en temps opportun. Au Yémen, plusieurs obstacles compromettent la mise en œuvre des activités, en particulier le volet relatif au VIH. Les autres défis comprennent les ressources humaines limitées et en fréquente rotation, l'absence d'un appui technique permanent de l'OMS dans les pays prioritaires à forte charge de morbidité et le déclin des ressources provenant du Fonds mondial, ainsi que les ressources limitées reçues des autres donateurs.

Des approches novatrices et des mesures flexibles sont requises pour accélérer la mise en œuvre des activités et procéder à une reprogrammation rapide. Le cadre de propension au risque du Fonds mondial définit le degré maximal de risque que l'organisation consent à accepter dans la réalisation de ses objectifs stratégiques ; il contribue à une allocation des ressources plus efficace et mieux adaptée aux risques sur les terrains d'opération difficiles.

Résultats escomptés

- Encourager les États Membres à s'impliquer effectivement dans la concrétisation du partenariat stratégique avec le Fonds mondial.
- Identifier les obstacles à la mise en œuvre des activités du Fonds mondial dans les pays concernés.
- Trouver des moyens d'optimiser l'issue du partenariat entre les pays, l'OMS et le Fonds mondial.

Participants

- Les représentants des ministères de la Santé des pays pouvant bénéficier d'un financement par le Fonds mondial, à savoir l'Afghanistan, Djibouti, l'Égypte, la République islamique d'Iran, l'Iraq, la Jordanie, le Liban, le Maroc, le Pakistan, la Palestine, la République arabe syrienne, la Somalie, le Soudan, la Tunisie et le Yémen.
- L'équipe du Secrétariat du Fonds mondial.
- Les organisations partenaires, dont les institutions des Nations Unies impliquées dans les activités du Fonds mondial et la société civile.